

## RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS ET ATTÉNUATION DES RISQUES RELATIFS À L'EXPLOITATION DES SABLES BITUMINEUX : UN LIEN QUI RESTE À ÉTABLIR

**Les investisseurs souhaitent voir un lien entre la rémunération des dirigeants et les indicateurs de performance chez les sociétés d'exploitation des sables bitumineux.**

Vancouver, C.-B. – Le 18 janvier 2011 – Le vote consultatif relatif au droit de regard sur la rémunération fait surface pour la première fois à l'occasion de l'assemblée annuelle 2011 de certaines des plus grandes entreprises du Canada. Au même moment, les sociétés d'exploitation de sables bitumineux parviennent difficilement à divulguer aux investisseurs la façon dont ils recourent à la rémunération des dirigeants pour stimuler la mise en œuvre de mesures visant l'atténuation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) qui menacent à long terme leur valeur.

Telle est l'une des conclusions tirées par le Service ESG, qui exerce ses activités pour le compte des investisseurs des Fonds Éthiques chez Placements NEI. L'équipe mène des recherches sur le lien qu'établissent les entreprises canadiennes entre la rémunération et les indicateurs de performance relatifs à la gestion des risques ESG dans les secteurs hautement exposés à ceux-ci, en particulier les secteurs pétrolier et gazier.

« Lorsqu'il est question d'atténuation des risques, il faut ce qu'il faut », affirme Robert Walker, vice-président du Service ESG de Placements NEI. « Par exemple, la production de sables bitumineux entraîne divers impacts sociaux et environnementaux susceptibles de générer des risques à long terme pour les investisseurs. Les entreprises doivent s'attaquer à ces impacts, et il existe une façon infaillible de s'assurer qu'elles le fassent : en veillant à ce que les régimes de rémunération des dirigeants intègrent les indicateurs de performance adéquats en matière d'ESG. À en juger par les déclarations publiques des sociétés à l'intention des actionnaires, cela n'est pas ce qui se produit pour l'instant », soutient M. Walker.

L'analyse du Service ESG a révélé que la plupart des exploitants de sables bitumineux ne faisaient, dans le meilleur des cas, qu'une référence banale à un éventuel lien entre la rémunération des dirigeants et les indicateurs de risque ESG. Aucune des sociétés ne présentait de lien entre la rémunération à long terme et la performance environnementale et sociale. Les grandes lignes de ce rapport sont présentées dans une nouvelle publication intitulée *Mise à jour sur les sables bitumineux : Améliorer l'atténuation des risques à travers l'engagement*, qui présente un suivi de l'étude comparative des entreprises de l'industrie menée par le Service ESG intitulée *Risques et défis de l'industrie des sables bitumineux*, publiée en 2009.

« Nous sommes favorables au droit de regard sur la rémunération, mais il ne s'agit pas d'une solution miracle », ajoute Jennifer Coulson, chef de l'Engagement des entreprises au sein du Service ESG. « Pour faire un usage éclairé du vote, les actionnaires doivent établir la mesure dans laquelle le cadre de rémunération de la société incite les dirigeants à créer une valeur durable à long terme. »

PLACEMENTS NEI

T: 416.594.6633 F: 416.594.3370

placementsNEI.com Sans frais : 1.888.809.3333

400 - 155 avenue University Toronto (Ontario) M5H 3B7

L'établissement d'un lien entre la rémunération et l'atténuation des risques ESG est l'une des priorités visées par la Liste Focus 2011 liée au programme d'engagement des entreprises des Fonds Éthiques, laquelle cible 52 sociétés avec lesquelles un dialogue intensif sera engagé à l'égard des enjeux ESG. Le Service ESG engage le conseil d'administration de neuf sociétés pétrolières et gazières à l'égard des enjeux ESG.

« L'engagement individuel des sociétés s'avère très efficace, mais pour susciter un changement simultané dans l'ensemble des entreprises, il faut modifier les règles », affirme Michelle de Cordova, chef des politiques publiques et de la recherche pour le Service ESG. « C'est pourquoi nous demandons également aux Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) de souligner les indicateurs de performance ESG dans les exigences de divulgation de la rémunération des sociétés cotées en bourse. » L'examen effectué par les ACVM de la divulgation relative à la rémunération des dirigeants en 2009 a permis de recenser d'importantes lacunes en ce qui concerne les objectifs de performance, notamment l'absence de mesures objectives et le recours à des décisions discrétionnaires non précisées du conseil d'administration à l'égard de la rémunération attribuée. Les ACVM sont actuellement en consultation à l'égard des modifications proposées en matière de divulgation de la rémunération.

M. Walker ajoute : « Nous nous employons à assurer la conformité des régimes de rémunération des sociétés détenues dans nos fonds à l'égard des priorités en matière de stratégie d'entreprise et de gestion des risques en recourant aux divers outils qui sont à notre disposition à titre d'investisseurs responsables. La conception selon laquelle l'attitude des dirigeants et des employés à l'égard des risques puisse être guidée par la façon dont ils sont rémunérés peut sembler évidente, mais l'expérience démontre que les entreprises ne mettent toujours rien en pratique. »

Télécharger la publication *Mise à jour sur les sables bitumineux : Améliorer l'atténuation des risques à travers l'engagement* à l'adresse suivante :

[http://www.placementsnei.com/neifiles/PDFs/5.4%20Research/NEI\\_OilSandUpdate\\_FR\\_Oct%202010.pdf](http://www.placementsnei.com/neifiles/PDFs/5.4%20Research/NEI_OilSandUpdate_FR_Oct%202010.pdf).

### Placements NEI

Placements NEI appartient en parts égales aux centrales de *credit unions* provinciales et au Mouvement Desjardins. NEI offre une vaste gamme de fonds conventionnels et de catégorie de société par le biais de Fonds NordOuest, ainsi que la plus grande famille de fonds d'investissement responsable du Canada par le biais de Fonds Éthiques. Placements NEI possède actuellement un actif sous gestion de plus de 4,8 milliards de dollars. Le Service ESG de Placements NEI agit à titre de conseiller en matière d'atténuation des risques ESG auprès de Fonds Éthiques et d'autres investisseurs institutionnels.

Placements NEI a des bureaux à Toronto, à Vancouver et à Montréal. Le Service ESG exerce ses activités depuis le bureau de Vancouver.

### Relations avec les médias :

Bob Walker

Vice-président du Service ESG

604 742-8320

Courriel : [mediarelations@NEIinvestments.com](mailto:mediarelations@NEIinvestments.com)

## FICHE D'INFORMATION

- Chaque année, le Service ESG cible, pour le compte des Fonds Éthiques, des entreprises avec lesquelles il entend engager un dialogue intensif afin d'obtenir leur engagement à l'égard des enjeux environnementaux et de gouvernance (ESG) et dresse la liste de celles-ci (la Liste Focus). Les sociétés qui figurent dans la liste Focus représentent environ 20 % de l'actif sous gestion détenu dans les portefeuilles des Fonds Éthiques de Placements NEI.
- En 2009, le Service ESG a publié le document *Risques et défis de l'industrie des sables bitumineux*, une étude comparative détaillée analysant les politiques et les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) de 13 sociétés canadiennes, américaines et internationales cotées en bourse engagées dans l'exploitation des sables bitumineux du Nord de l'Alberta. Cette étude évaluait l'exposition de chaque société au risque à divers chapitres, dont la divulgation des renseignements, les relations avec les populations autochtones, les changements climatiques et la pollution atmosphérique, l'utilisation de l'eau, l'aménagement du territoire et la biodiversité, ainsi que les stratégies d'adaptation.
- Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) sollicitent des commentaires à l'égard des modifications proposées au formulaire 51-102F6, *Déclaration de la rémunération de la haute direction*, qui énonce les exigences relatives aux politiques et aux pratiques des sociétés canadiennes cotées en bourse en matière de rémunération des dirigeants.